

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 10–13 novembre 2014**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2014/6-C/Add.1**

3 octobre 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G.C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseiller pour les programmes, RMPP***:	M. C. Martino	tél.: 066513-3576

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion et du suivi de la performance

\*\* Département de la gestion des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion de la performance et de l'établissement de rapports

## CONTEXTE

1. Le présent document expose la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités mises en œuvre par le PAM en République démocratique du Congo entre 2009 et 2013. L'équipe d'évaluation s'est attachée à analyser l'alignement et le positionnement stratégique des opérations du PAM dans le pays, les facteurs ayant présidé aux décisions prises en matière de stratégie, et la performance et les résultats des opérations du PAM.
2. Le manque de moyens a entravé la mise en œuvre des activités prévues. Dans le bilan qu'ils dressent, les évaluateurs reconnaissent que les contraintes financières ont pesé sur les décisions, et qu'elles ont également limité la collaboration du bureau de pays avec les partenaires et le Gouvernement et sa capacité à rechercher des solutions créatives aux difficultés rencontrées.
3. La direction constate avec satisfaction qu'en dépit de ces difficultés de financement, il ressort de l'évaluation que le portefeuille d'activités est globalement pertinent et qu'il correspond aux besoins des femmes comme des hommes, ainsi qu'aux politiques et priorités du Gouvernement.
4. La direction se félicite de ces constatations et recommandations, qui ouvrent des perspectives d'amélioration des activités du PAM en République démocratique du Congo, en particulier moyennant le renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et le développement de la collaboration avec les partenaires dans les domaines essentiels. Plusieurs de ces activités sont déjà en cours, et les résultats de l'évaluation guideront l'action à venir.
5. Les mesures prévues et les délais de mise en œuvre sont exposés dans le tableau qui suit.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 1: D'ici à novembre 2014, le bureau de pays devrait mettre en place un plan de préparation des interventions d'urgence</b> tenant compte des différents scénarios et axé sur l'amélioration de la capacité d'intervention rapide face aux situations d'urgence et aux mouvements de population (déplacements et retours) dans l'est du pays.</p>	<p>Bureau de pays Bureau régional</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Avec l'appui du bureau régional, le bureau de pays élaborera d'ici à juin 2015 des plans de préparation aux situations d'urgence; compte tenu des cycles actuels de mobilisation des ressources et de rotation du personnel, il n'est pas possible de respecter l'échéance de novembre 2014.</p> <p>Les activités d'appui à la mise en place d'un plan de préparation comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la tenue d'une réunion nationale de coordination entre le module de la sécurité alimentaire et le mécanisme de réponse rapide aux mouvements de population;</li> <li>➤ l'application des directives du module de la sécurité alimentaire révisées en juin 2014;</li> <li>➤ le lancement, en février 2014, d'une opération spéciale afin d'améliorer la coordination du module de la sécurité alimentaire dans le Nord-Kivu et le Katanga et de renforcer les moyens d'évaluation préalable – le financement de cette opération est insuffisant;</li> <li>➤ l'affectation des ressources aux activités prioritaires par le biais d'une révision budgétaire visant à réduire l'ampleur des interventions, suivie d'un examen permanent des projections concernant les besoins;</li> <li>➤ la mise en place d'accords de partenariat aux termes desquels des organisations non gouvernementales se tiennent prêtes à intervenir et à procéder à des distributions de vivres rapidement en cas de besoin; et</li> <li>➤ la création dans le pays d'une réserve de vivres et d'espèces pour être en mesure de faire face rapidement aux nouvelles urgences.</li> </ul>	<p>Juin 2015</p> <p>Fait</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>Juin 2015</p> <p>Juin 2015</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 2: Il faudrait accroître le recours à de nouvelles modalités d'assistance alimentaire.</b> Le bureau de pays devrait élaborer une stratégie et un plan de mise en œuvre triennal pour 2014/15–2017 visant à une utilisation équilibrée des différentes modalités de transfert pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'assistance alimentaire. Il faudrait pour cela créer un comité de pilotage chargé d'élaborer la stratégie, de définir clairement les rôles et responsabilités en interne, et de renforcer les partenariats.</p>	<p>Bureau de pays Service chargé de l'initiative Aide monétaire au service du changement</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays appliquera le modèle d'activité mis au point par le Service chargé de l'initiative Aide monétaire au service du changement, qui définit les responsabilités et les rôles de chacun dans les programmes faisant appel aux transferts monétaires et aux bons. Un comité de pilotage sera opérationnel d'ici au 31 décembre 2014.</p> <p>Le bureau de pays organise des réunions mensuelles de gestion des activités fondées sur les transferts monétaires et les bons.</p> <p>Depuis début 2014, le bureau de pays effectue des évaluations multisectorielles du potentiel en matière de transferts d'espèces et de bons. Il a procédé à des évaluations des marchés du Katanga en mai et juin, et à un suivi des marchés dans le Nord-Kivu et la province de l'Équateur.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>
<p><b>Recommandation 3: Il faudrait renforcer les capacités du bureau de pays et des bureaux de section afin de leur permettre de réaliser les Objectifs stratégiques du PAM dans le pays, en particulier:</b></p> <p>➤ <b>Recommandation 3 a): Le Siège du PAM, le bureau régional et le bureau de pays devraient mieux collaborer pour combler les lacunes en matière de ressources humaines,</b> en privilégiant le recrutement de personnel expérimenté et de haut niveau aux postes clés pour améliorer la performance et le positionnement du PAM, surtout dans les domaines de la coordination des interventions d'urgence, de la nutrition, des transferts monétaires et des bons, et de l'alimentation scolaire.</p>	<p>Bureau de pays Bureau régional Division des ressources humaines</p> <p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>Il est actuellement impossible d'appliquer la recommandation préconisant d'affecter du personnel de haut niveau en raison des contraintes de financement qui ont imposé des réductions de personnel drastiques au sein du bureau de pays, tandis que le PAM peine à mobiliser du personnel expérimenté en nombre suffisant pour répondre à de multiples situations d'urgence de niveau 3, en particulier dans les lieux d'affectation classés difficiles en pays francophone.</p> <p>Pour remédier à ce manque de moyens humains, le PAM a l'intention:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de recruter un administrateur auxiliaire qui sera détaché à Goma; et</li> <li>➤ de rechercher un Volontaire des Nations Unies qui sera affecté au Ministère de l'éducation.</li> </ul>	<p>Décembre 2015</p> <p>Recrutement en cours</p> <p>Décembre 2014</p>

## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>➤ <b>Recommandation 3 b): Le bureau de pays devrait améliorer la communication avec les donateurs</b> sur ses plans, ses opérations et les incidences opérationnelles du passage de l'aide alimentaire à une stratégie d'assistance alimentaire dans le pays. Le PAM devrait élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de fonds auprès des sources humanitaires et d'autres sources de financement à long terme.</p>	<p>Bureau de pays, avec l'appui du Centre d'excellence (Brasilia)</p>	<p>L'intensification du dialogue engagé entre le bureau de pays et les donateurs prend les formes suivantes: communication aux donateurs, au Gouvernement et à la communauté humanitaire d'une récente note conceptuelle concernant la hiérarchisation des priorités; tenue de réunions mensuelles avec les donateurs à Kinshasa; et organisation de réunions et visites sur le terrain ponctuelles. Le bureau de pays a obtenu 70 pour cent des ressources nécessaires pour l'année 2014.</p> <p>Un responsable des relations avec les donateurs a été recruté pour élaborer une stratégie de mobilisation de fonds.</p> <p>S'agissant de programmes de plus longue durée, le PAM est en pourparlers avec les donateurs et le Gouvernement dans le cadre de la formulation des opérations dont le démarrage est prévu en 2016.</p>	<p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>En cours</p>
<p><b>Recommandation 4: Le bureau de pays devrait amorcer la transition vers un programme de pays</b> afin de permettre au PAM de passer d'un mode de fonctionnement purement humanitaire à une approche davantage orientée vers le développement, axée sur les activités et les objectifs pour lesquels des programmes et outils s'inscrivent dans le long terme seraient bénéfiques. Ce processus permettra de faire concorder les activités relevant du programme de pays avec celles prévues au titre du prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2018–2022).</p> <p>➤ <b>Recommandation 4 a): Le bureau de pays devrait formuler un projet de développement pour les interventions nutritionnelles qui appuie la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë</b>, par le biais des programmes de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë, de santé et de nutrition maternelles et infantiles, et de lutte contre le VIH et la tuberculose pour la période 2014–2017. Compte tenu des facteurs déterminants structurels de la malnutrition en République démocratique du Congo, une approche de développement est recommandée pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée, prévoyant une composante communautaire forte et s'attaquant également à la malnutrition chronique et aux carences en micronutriments.</p>	<p>Bureau de pays Bureau régional Division des politiques, des programmes et de l'innovation Centre d'excellence (Brasilia)</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>En septembre 2014, le bureau de pays a entamé des consultations et l'examen de la stratégie de pays afin d'éclairer la formulation d'un ou plusieurs projets pour la période 2016-2017.</p> <p>Le bureau de pays formulera un projet de développement pour les interventions nutritionnelles couvrant la période 2016-2017, si les donateurs font part d'ici à novembre 2015 de leur volonté d'apporter leur concours. Le point d'ancrage serait la prévention de la malnutrition chronique, des liens étroits étant établis avec l'initiative Renforcer la nutrition (SUN). Les principales composantes seraient le développement des capacités des pouvoirs publics et des agents communautaires en matière de traitement et prévention intégrés de la malnutrition aiguë modérée dans le cadre du système de santé, et l'expérimentation d'une supplémentation nutritionnelle à base de lipides en prévention du retard de croissance, associée à des activités de communication visant à modifier les comportements en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, menée avec d'autres intervenants participant à l'initiative SUN.</p>	<p>En cours</p> <p>Fin 2015</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>➤ <b>Recommandation 4 b): Le bureau de pays devrait revoir le programme d'alimentation scolaire en prêtant une attention particulière à une approche de développement décentralisée/régionale.</b> L'équipe d'évaluation recommande l'ancrage de l'alimentation scolaire dans une plateforme multi-acteurs où différents objectifs pourraient coexister: la santé scolaire (Ministère de la santé publique et Organisation mondiale de la Santé); les jardins scolaires (Ministère de l'agriculture et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture); les résultats scolaires (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF] et Ministère de l'éducation); les résultats nutritionnels (Ministère de la santé publique, UNICEF et PAM); les filets de protection sociale (PAM, Banque mondiale, Ministère des affaires sociales); et les questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection (Fonds des Nations Unies pour la population, UNICEF et PAM). Cela nécessite: i) des activités de plaidoyer et de sensibilisation du PAM; ii) une approche à moyen terme pour laquelle un financement de développement sera nécessaire; et iii) l'étude de la faisabilité de différents modèles dans différentes régions. En s'appuyant sur une théorie du changement, ou un cadre similaire, il est souhaitable de procéder à une évaluation approfondie du programme et à une réflexion stratégique, afin de recenser et d'analyser les variables du programme, y compris les coûts pour les différentes provinces, en vue d'assurer la pérennité des activités.</p>		<p>Le bureau de pays examinera la stratégie en matière d'alimentation scolaire avec le bureau régional et le Centre d'excellence lors de la formulation des nouveaux programmes pour 2016. Des missions d'appui se dérouleront d'ici à décembre 2014, et une note conceptuelle sera rédigée d'ici à avril 2015.</p>	<p>Avril 2015</p>
<p><b>Recommandation 5: Le bureau de pays devrait améliorer la qualité du suivi de la performance et l'utilisation des données correspondantes tout en réduisant les coûts,</b> et pour cela: i) utiliser l'outil ActivityInfo afin d'avoir une image en temps réel et plus précise de la mise en œuvre des activités à travers le pays; ii) redoubler d'efforts pour suivre les effets directs des activités, en particulier dans le domaine de la prise en charge de la malnutrition aiguë; et iii) établir un système d'enregistrement, de gestion et de suivi des recommandations afin de faire un usage efficace de celles qui sont formulées à l'issue de missions du PAM et d'évaluations.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>Plutôt qu'ActivityInfo, le bureau de pays va mettre en place l'outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays (COMET).</p> <p>Le bureau de pays s'emploie d'ores et déjà à renforcer le dispositif de suivi et d'évaluation à l'aide du nouveau système de suivi de la nutrition et du VIH du PAM, et il a créé une base de données portant sur toutes les activités menées avec les partenaires, qui comprend des indicateurs de performance mensuels. Les mécanismes d'assurance de la qualité des données provenant du terrain et de remontée d'informations seront renforcés.</p>	<p>Juillet 2014</p> <p>En cours</p>



## RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		<p>Le cadre logique de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), qui a été mis en conformité avec le Cadre de résultats stratégiques, comprend des indicateurs nutritionnels mesurant la couverture des traitements, la couverture de la prévention de la malnutrition aiguë modérée, la participation aux distributions de vivres et les apports alimentaires minimums acceptables. Le bureau de pays rendra compte des résultats des enquêtes nutritionnelles d'ici à la fin de l'année 2014.</p> <p>Le bureau régional fournit une assistance technique à l'appui des enquêtes mesurant la portée des activités de développement des capacités des pouvoirs publics. Des enquêtes annuelles seront effectuées pour recueillir des données sur les effets directs, l'accent étant mis sur la couverture et la participation. Le personnel du PAM bénéficiera d'une formation afin d'améliorer la collecte et d'analyse des données.</p> <p>Le bureau de pays sollicitera l'appui du bureau régional afin d'améliorer l'exploitation des données et des analyses obtenues à l'occasion des missions.</p> <p>Tout au long de l'année 2015, les partenaires coopérants bénéficieront d'une formation au suivi et à l'évaluation des activités nutritionnelles. Le plan de suivi et d'évaluation du bureau de pays, dont le coût a été chiffré, est conforme aux nouveaux modes opératoires normalisés en matière de suivi et d'évaluation.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>Décembre 2014</p> <p>En cours</p> <p>Décembre 2014</p>
<p><b>Recommandation 6: Le bureau de pays devrait renforcer la gestion des activités interorganisations ayant trait à la logistique, notamment en distinguant mieux les services fournis par le PAM des activités menées par le module de la logistique</b> afin d'améliorer la compréhension des rôles et responsabilités de chacun. De même, il serait plus pertinent que le coordonnateur du module soit en poste à Goma, ce qui permettrait de consolider les liens avec le terrain, de renforcer la coordination et d'harmoniser le travail des différents modules dans les provinces.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le module de la logistique met à profit les réunions mensuelles organisées à Kinshasa et dans les provinces pour informer les partenaires de ses activités et des services disponibles. Une courte présentation permet d'expliquer précisément la répartition des rôles et des responsabilités au sein du module.</p> <p>L'affectation du coordonnateur du module de la logistique à Goma nécessite l'approbation du chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Coordonnateur de l'action humanitaire en République démocratique du Congo. Des discussions sont engagées, et une décision définitive devrait intervenir d'ici à décembre 2014.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>Décembre 2014</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 7: Le bureau de pays devrait élaborer une stratégie claire et ambitieuse d'achats locaux afin d'améliorer l'efficacité et la rapidité des livraisons de vivres et de soutenir la production locale.</b> Cette stratégie devrait être liée aux efforts d'amélioration des interventions rapides en profitant du pouvoir d'achat du PAM pour soutenir le secteur agricole, afin de parvenir à instaurer la sécurité alimentaire. Les liens avec l'initiative Achats au service du progrès devraient être renforcés.</p>	<p>Bureau de pays Unité de coordination de l'initiative Achats au service du progrès Bureau régional</p>	<p>La recommandation est en partie acceptée.</p> <p>Tout en convenant qu'une stratégie d'achat local plus ambitieuse est nécessaire, la direction ne considère pas qu'il existe nécessairement un lien entre achats locaux et amélioration de l'efficacité et de la rapidité des livraisons de vivres. Les problèmes spécifiques rencontrés en République démocratique du Congo pèsent sur la capacité du PAM à conclure des contrats d'approvisionnement avec des producteurs locaux, car il est difficile de prévoir quels volumes le PAM sera susceptible d'acheter au cours d'une année donnée, et dans quelles zones.</p> <p>Dans le cadre des activités Achats au service du progrès en République démocratique du Congo, le PAM doit être considéré comme un acheteur en dernier ressort plutôt que comme le principal acquéreur de la production des petits exploitants. Le bureau de pays développera l'approvisionnement lié aux activités Achats au service du progrès, mais sans le rattacher aux interventions de redressement ou de développement tant que celles-ci n'auront pas pris suffisamment d'ampleur.</p> <p>Afin de développer les achats sur le marché local, le bureau de pays collaborera avec le bureau régional pour les activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ repérer les fournisseurs de produits alimentaires locaux qui sont intéressés par l'initiative Achats au service du progrès, ainsi que les types de vivres disponibles à différents endroits (approvisionnements);</li> <li>➤ évaluer les capacités des fournisseurs et les volumes de différents types de vivres que chacun peut fournir (approvisionnements); et</li> <li>➤ passer des contrats avec des meuniers dans les zones où il est possible d'acheter du maïs aux agriculteurs participant aux activités Achats au service du progrès (logistique/ approvisionnements/Achats au service du progrès).</li> </ul> <p>Lorsqu'il n'est pas possible de faire appel aux achats locaux pour améliorer l'efficacité et l'efficacité, le bureau de pays continuera de s'approvisionner sur les marchés régionaux et internationaux et dans le cadre du Mécanisme d'achat anticipé.</p>	<p>Décembre 2015</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)**

Recommandations	Organe responsable	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p><b>Recommandation 8: Il faudrait améliorer l'intégration des questions transversales (problématique hommes-femmes et violences sexuelles et sexistes, principe consistant à "ne pas nuire" et protection, accès sans risque au bois de feu et aux autres sources d'énergie, environnement et respect des principes humanitaires) tout au long du cycle de projet, et prendre des mesures à cet égard, conformément aux politiques du PAM.</b></p>	<p>Bureau de pays Bureau régional</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Dans le cadre des activités menées par le bureau de pays pour prendre en considération les aspects transversaux, début 2014, le responsable de la coordination des questions relatives à la problématique hommes-femmes a assuré par téléconférence la formation de tout le personnel chargé des programmes du PAM concernant le marqueur de l'égalité hommes-femmes. Ces marqueurs seront appliqués aux propositions de projets présentées par les partenaires coopérants d'ici à la fin de l'année 2014.</p> <p>Conformément au nouveau cadre logique de projet, qui a été révisé à la lumière du nouveau Cadre de résultats stratégiques, le bureau de pays recueille désormais des données relatives aux indicateurs transversaux - protection, partenariats, problématique hommes-femmes - et des données ventilées par sexe.</p> <p>Les données recueillies sur le terrain seront prises en considération dans la conception de l'ensemble des descriptifs établis par le bureau de pays; il s'agit de faciliter l'intégration des questions transversales telles que la problématique hommes-femmes et la protection ainsi que l'obtention de la classification 2A (marqueur d'égalité hommes-femmes) pour les propositions de projets et leur exécution.</p> <p>Les questions de protection font partie intégrante des outils de suivi et d'évaluation (suivi des distributions et suivi post-distribution notamment).</p> <p>En juin 2014, deux membres du personnel de bureaux auxiliaires ont suivi une formation portant sur la sécurité d'accès au bois de feu et aux autres sources d'énergie (SAFE) organisée par l'Alliance mondiale pour des fourneaux propres; des groupes de travail SAFE ont été mis en place à l'échelle nationale et provinciale, et le projet pilote SAFE mis en œuvre dans le Nord-Kivu sera étendu d'ici à la fin de l'année 2014 aux zones où se trouvent des personnes retournant chez elles.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>Fait</p> <p>Décembre 2014</p>



<b>RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2009–2013)</b>			
<b>Recommandations</b>	<b>Organe responsable</b>	<b>Réponse de la direction et mesures prises</b>	<b>Délai de mise en œuvre</b>
		<p>Les conseillers spécialistes des questions de protection envoyés en République démocratique du Congo ont favorisé l'intégration de ces questions dans les programmes. Les outils mis en place comprennent des listes de points à contrôler afin de suivre les questions de protection, dont l'intégration dans les opérations des modules d'action groupée est en cours dans le Nord-Kivu. Toutes les activités menées par le PAM dans l'est du pays devraient avoir été passées en revue à l'aide de ces listes d'ici à décembre 2014.</p> <p>Tous les accords de partenariat sur le terrain comprennent une clause mentionnant le principe qui consiste à ne pas nuire. Des mécanismes d'enregistrement des plaintes sont en place sur la plupart des sites de distribution.</p>	<p>Décembre 2014</p> <p>En cours</p>

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

COMET	outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays
SAFE	sécurité d'accès au bois de feu et aux autres sources d'énergie
SUN	Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance